

Projet Pédagogique



Juin 2018 / Juin 2021



Accueil Jeunes 14-17 ans
Communauté de Communes DRAGA

SOMMAIRE

I. Le contexte

1. La Communauté de Communes DRAGA
2. Le Service Enfance Jeunesse



II. Réflexion autour des constats

1. Les visées éducatives
2. Le public adolescent
3. Réflexions de l'équipe d'animation : les jeunes du territoire



III. Nos intentions



IV. Précision des objectifs pédagogiques

V. Méthode utilisée

VI. 4 types d'actions

1. Des animations de proximité pour rencontrer et capter le public
2. Une ouverture du local jeunes
3. Une programmation d'activités
4. La mise à disposition d'un espace d'accompagnement de projet

VII. Les moyens

1. Éléments à prendre en compte
2. Moyens humains
3. Moyens matériels

VIII. Système d'évaluation



I. Le contexte

1) La Communauté de Communes DRAGA

Située dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 19 décembre 2003 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint Just d'Ardèche, Saint Marcel d'Ardèche, Saint Martin d'Ardèche, Saint Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 19 406 habitants (population légale au 01/01/2012).

Les compétences de la Communauté de Communes sont multiples, l'idée est de mutualiser les moyens et de permettre à chaque commune participante de bénéficier des mêmes services à des coûts intéressants.



2) Le service enfance jeunesse

Depuis juillet 2007, la Communauté de Communes DRAGA souhaite promouvoir des actions socioéducatives nouvelles en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Cette population en constante évolution constitue environ 24 % de la population totale des communes du territoire, ce qui implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité. Le nombre d'adolescents âgés de 10 à 17 ans s'élevait lui, en 2013 à 1595 (chiffres CAF 2013).

Depuis le 1er mai 2012, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion et le développement de toutes les actions Enfance et Jeunesse existantes sur le territoire.

II. Réflexions autour des constats

1. Les visées éducatives

Depuis Juin 2015, l'équipe peut s'appuyer sur un nouveau projet éducatif, émanation d'une réflexion collective d'élus locaux.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à « **Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social** ».

Cette orientation fondamentale se précise par le biais de différentes thématiques et actions :

- **Temps libre et citoyenneté :**
 - La vie de la cité appartient aux enfants.
 - Aménagement des espaces qui permet la rencontre et l'échange avec les jeunes.
 - Découverte des activités culturelles, sportives et patrimoniales.

- **La parentalité :**
 - Partenariat avec les professionnels.
 - Associer, impliquer, informer, soutenir les parents.
 - Se rencontrer.
 - Réalisation d'espaces extérieurs
 - Guide de l'enfant à destination des parents et futurs parents.
 - Création d'un lieu ressources 0-18 ans.

- **Fonctionnement et développement :**
 - Développement d'actions avec les associations du territoire.
 - Prévention et insertion des jeunes.
 - Découverte de son territoire.
 - Visibilité et communication des lieux d'accueils.
 - Accessibilité à la formation BAFA.
 - Mobilités des jeunes.

- **Questions sociales :**
 - **Famille** : accompagnement, accueil et lien.
 - **Gestion** : coordination et coopération.
 - **Développement** : organisation et création (Centre Intercommunal d'Action Sociales, équipements divers...).

2. Le public adolescent

a) Préambule : L'adolescence

« Définir l'adolescence, une tâche complexe.

Il est difficile de donner une définition précise de l'adolescence, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est largement reconnu que chaque personne vit cette période différemment en fonction de sa maturité physique, émotionnelle et cognitive,... Le début de la puberté, qui pourrait apparaître comme une ligne de démarcation claire entre l'enfance et l'adolescence, ne simplifie pas les choses [...] »

« L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements.

On a assisté à de nombreux bouleversements pendant cette période au cours du siècle dernier, avec notamment l'apparition plus précoce de la puberté, l'âge plus tardif du mariage, l'urbanisation, la communication au niveau mondial, et l'évolution des attitudes et des comportements sexuels. »

La tranche d'âge 14 - 17 ans constitue le passage entre le monde des enfants et le monde des adultes. C'est une période compliquée pour les jeunes, l'âge où ils commencent à prendre des décisions (passage du collège au Lycée). La transition est parfois difficile.

Voici quelques caractéristiques de ce public, à apporter aux constats du projet :

b) L'aspect Physique, Biologique et Moteur

L'adolescent a besoin de repos. En effet, le sommeil est essentiel pour le développement du cerveau. Les périodes de repos permettent à l'ado de se détendre, sinon il a des difficultés de concentration et devient plus impulsif.

De plus, il est en pleine croissance, il doit donc faire attention au développement musculaire de son corps et il mange abondamment.

Certaines modifications pubertaires apparaissent, autant chez les filles que chez les garçons, nous pouvons observer le remodelage de l'image du corps, fixation sur l'aspect corporel extérieur (très narcissique), tendances à l'excès, aux conduites à risques, peu d'hygiène ou l'inverse.

Chez les filles, nous pouvons observer le développement des seins, de l'appareil génital, prise de poids, premières règles.

Chez les garçons, la voix mue, la pilosité, une croissance osseuse et staturale se développe.

L'adolescent a besoin de tester ses propres limites. En effet, il découvre son corps et ses limites, sa capacité physique.

L'adolescent a besoin d'action. A contrario du besoin de repos, le jeune a naturellement besoin de se dépenser. Ceci est particulièrement vrai pendant le temps

extrascolaire, où il y a un relâchement physique et psychique dû à la fatigue accumulée. Une journée doit être composée de temps d'activité et de temps de repos pour qu'il puisse trouver son équilibre.

L'adolescent a besoin d'habitude. Le jeune aime avoir ses petites habitudes au quotidien, il aime savoir où il va et ce qu'il fait. Pourtant, il n'aime pas s'engager à l'avance car il ne sait pas de quoi sera fait son emploi du temps à court terme.

c) L'aspect Intellectuel

L'adolescent a besoin d'aborder, de comprendre et de débattre sur l'actualité. En effet, le jeune développe sa culture générale et aime être informé de tout pour construire son avenir mais aussi par curiosité personnelle ; il a la légitimité de donner son avis.

d) L'aspect Psychologique

L'adolescent a besoin de ressentir ses émotions, ses sentiments. En effet à la période de puberté, le jeune découvre son corps et le corps des autres, la sexualité le préoccupe beaucoup et il se questionne énormément. C'est l'âge où il désire tout découvrir, consommation de drogue, d'alcool, de tabac..., il est à la recherche du plaisir de transgression de l'interdit, comportement d'alcoolisation rapide « binge drinking », expérimentation du cannabis.

Le complexe du homard : Le complexe du homard, est une formule inventée par Françoise Dolto pour représenter la crise d'adolescence. « L'enfant se défait de sa carapace, soudain étroite, pour en acquérir une autre. Entre les deux, il est vulnérable, agressif ou replié sur lui-même ».

e) L'aspect Affectif

L'adolescent a besoin d'être entendu, écouté, compris et reconnu par les adultes. En effet, l'ado a besoin de tester ses limites et les interdits pour construire sa personnalité. Il faut lui rappeler les règles et le cadre tout en laissant sa personnalité s'épanouir. Les limites posées par l'adulte lui donnent la sécurité et l'amour. **(75% des jeunes reconnaissent avoir besoin de limites).**

L'adolescent a besoin d'être aimé. A cet âge-là, le jeune est à la recherche du grand amour, ses pulsions affectives et sexuelles font leur apparition. Il est très sensible et susceptible aux propos des personnes de son entourage.



f) L'aspect Social

L'adolescent a besoin de socialisation. Le jeune est à la recherche d'autrui via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), il est connecté aux autres.

L'adolescent a besoin d'appartenance (un groupe). En effet, le jeune peut paraître parfois solitaire, mais il a besoin d'appartenir à un groupe d'amis par sa tenue vestimentaire, ses goûts musicaux, ses pratiques sportives ..., cela lui permet d'avoir le sentiment d'être connecté avec son entourage, son environnement.

Les relations au sein d'un groupe contribuent aussi au développement de la personnalité, l'ado s'identifie à de nouvelles personnes. Les comportements, chef de groupe, craintif, bouffon sont des jeux de personnalité pour apprendre à se connaître. Les jeux de l'agresseur-agressant-agressé sont normaux, il ne faut pas casser le groupe mais s'appuyer sur lui lorsqu'on veut solliciter les ados.

L'adolescent a besoin de coopération. Lorsque l'ados est impliqué dans le « comment » et a des choix à faire, il se sent très vite en situation de capacité, entraîné vers la coopération.

L'adolescent a besoin d'autonomie, d'indépendance, de responsabilité. En effet, c'est la période de revendication, de « je veux » avec demande d'indépendance et de liberté. Il a la volonté de faire les choses par lui-même, il veut déployer son autonomie, faire ses propres expériences, ses propres choix.

L'adolescent a besoin de modèles, de repères (espace, personne...). Le jeune est en permanence connecté à ses pairs, mégalomanie, affabulation, idéalisation, générosité et égoïsme, l'adolescent s'identifie à l'adulte de façon stable.



g) Résumé : Extrait du guide des besoins réalisé par l'équipe d'animation du pôle enfance/jeunesse DRAGA



Public 14-17 ans

→ Comportements au centre de loisirs

→ Aspect physiologique

→ Aspect social

→ Aspect psychologique

Constats des animateurs	Besoins détectés	Posture de l'animateur
Les jeunes participent aux activités qui les intéressent. Ils sont attirés par les séjours dans lesquels ils partagent des moments forts entre eux. Quelques uns d'entre eux fréquentent le local jeune de manière irrégulière, ils recherchent le contact avec l'animateur, le conseil ou des activités courtes de détente (ping pong, billard).	Besoin de se retrouver entre eux Besoin d'être rassuré Besoin d'être avec l'animateur	PREVENIR SENSIBILISER ACCOMPAGNER
C'est la révolution du corps. On devient brusquement un homme ou une femme. Les hormones bouillonnent. La silhouette change, la force physique se développe. La capacité, au point de vue sexuel, est réelle (avoir des relations sexuelles et possibilité d'avoir des enfants.) Importance d'une alimentation saine, pour éviter la boulimie et l'anorexie.	Besoin d'avoir des réponses à ce que l'on ressent Besoin d'écoute Besoin d'activités sportives Besoin d'avoir des rapports sexuels	
C'est une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. C'est le moment des premiers choix (orientation, études, métier) et des premières opinions (politiques, valeurs humanistes, envie de faire changer le monde). Ils cherchent à se détacher du cocon familial et à aller vers d'autres adultes notamment pour montrer qu'ils peuvent réussir seul et confronter leurs idées.	Besoin de reconnaissance Besoin d'autonomie Besoin d'affirmation Besoin d'appartenance à un groupe Besoin d'être accompagné	
C'est la période de la vie où l'on s'autonomise et où l'on s'affirme. Ces changements psychologiques, physiologiques et sociaux peuvent entraîner des tendances rebelles, agressives, émotives. Ils testent de nouvelles pratiques (cigarettes, alcool) et prennent des risques (activités sportives à risques ou paris dangereux) Les changements du corps peuvent amener parfois à des attitudes narcissiques. Ils se posent beaucoup de questions, s'inquiètent pour leur avenir, et sont souvent sous pression (parents, avenir, relations amoureuses)	Besoin de se révolter Besoin de repousser ses limites Besoin d'individualisation Besoin d'un cadre	

→ **ACTIVITES** : Mise à disposition de documentation spécifique, échanges, débats, activités + poussées (glisse, sports mécaniques, ...), séjours en autonomie, forum de l'emploi, rencontres internationales, ateliers théâtre et écriture

3) Réflexion de l'équipe d'animation : Les jeunes du territoire

a) Les préoccupations de l'équipe d'animation EJ

- laïcité - vivre ensemble
- l'alimentation
- participation des familles
- mixité (interculturelle, sexuelle)
- respect entre les jeunes (qui emploient entre eux un langage inapproprié)

L'adolescence est une période paradoxale à long et court termes où une multitude de besoins se confondent, entre bouleversements physiologiques et psychologique, nouvelles technologie, loisirs et orientations, etc... (voir constats partie précédente)

Les animateurs doivent veiller à ouvrir des espaces d'échange, informer les jeunes sur leur avenir, ainsi que sur les risques de certains comportements, sans que cela soit scolaire et rébarbatif. Etre à l'écoute des jeunes, de leurs envies, les accompagner, les informer, les pousser à croire en leurs projets est sans nul doute le cœur du métier d'animateur, tout en faisant évoluer l'image que la société peut avoir des jeunes.

Les animateurs du pôle enfance/jeunesse, ont construit leur projet à partir des constats cités précédemment auxquels ils ont ajoutés d'autres éléments émanant cette fois-ci plus spécifiquement du territoire DRAGA :

b) Manque de mobilité

Le problème de mobilité chez les jeunes est récurrent, nous avons pu constater qu'ils avaient du mal à se déplacer d'une commune à une autre pour venir aux locaux jeunes, ou au skatepark.

Il existe peu de transport en commun sur notre territoire. Il est donc assez compliqué pour les jeunes de rallier les points d'intérêts situés dans les villes à dimension supérieure et donc de s'ouvrir à d'autres formes de pratiques.

La proposition de l'équipe pédagogique réside dans le fait d'offrir une possibilité de ramassage aux jeunes dans les différentes communes de la collectivité afin de les conduire vers les lieux d'activités.

c) Sentiment de « mal être » dû à la déscolarisation

Les adolescents ont conscience que la période qu'ils traversent n'est pas facile, ils se posent assez souvent ou très souvent des questions sur eux-mêmes (49.3%). Cette période de profonds remaniements identitaires accentue la vulnérabilité psychopathologique des jeunes, propice aux conduites à risques.

Sur le territoire, de nombreux jeunes se retrouvent en errance, déscolarisés et à la recherche de jobs/formations, voire même d'une idée à explorer pour leur avenir. L'affluence des permanences mission locale de Bourg-Saint-Andéol, témoigne de ce besoin prégnant d'accompagnement. Les retours réalisés par les partenaires sociaux du territoire (ADSEA notamment) avec lesquels nous entretenons des relations, témoignent aussi d'un réel besoin d'accompagnement des jeunes non pris en charge par une structure.

L'équipe enfance jeunesse doit offrir un espace au jeune pour qu'il se sente à l'aise, en confiance. Le public doit identifier notre service comme une ressource, capable de l'orienter vers les structures d'accompagnement compétente (partenaires).

d) Consommation d'alcool, de cigarette et de drogue

L'équipe d'animation a pu constater que de nombreux jeunes étaient impactés par ces consommations, lors d'événements organisés par le Secteur Jeunesse.

Des chiffres nous le confirment :

- 9.2% de filles se disent « accro » au tabac contre 7.8% de garçons.
- 37.6% des garçons sont dans le cas de figure « d'alcoolisation ponctuelle importante ».
- La consommation régulière de cannabis touche 7.1% des jeunes.

Notre rôle est de prévenir les jeunes des dangers de ces consommations excessives. Pour cela nous mettons en place des temps de parole, des soirées « feel anim bar » pour favoriser la discussion autour d'un débat. De plus, une variante du loup garou a été créée pour permettre aux adolescents d'échanger sur le sujet.

Le partenariat avec les acteurs sociaux du territoire nous permet aussi de bénéficier d'un regard croisé sur certains jeunes « en difficulté ».

e) Orientation scolaire et métier

La question d'orientation est une problématique qui ressort beaucoup chez les jeunes de 14 ans (ils ne savent pas vers quoi se diriger) et de 17 ans (qui recherchent une vocation ou un travail). Ils éprouvent de grandes difficultés liées à un manque de confiance en eux et un manque de connaissance du milieu professionnel.

Ces obstacles apparaissent dès la 3e, puisque d'après les collèges de Bourg-Saint-Andéol, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à trouver une entreprise prête à les accueillir en stage. Ils choisissent donc, dans la majorité des cas, une structure d'accueil par défaut, qui ne présente aucun lien avec leurs aspirations et compétences. Ce constat se poursuit et s'amplifie même tout au long de la formation du jeune : stage d'apprentissage, formation professionnelle, etc...

L'équipe pédagogique souhaite permettre aux adolescents d'accéder à un lieu ressource (le Point Information Jeunesse), dans lequel ils rencontreront un adulte capable de les accompagner dans leurs recherches et leurs démarches. Les locaux jeunes de Bourg-St-Andéol et de Viviers disposeront également d'une documentation et d'ordinateurs pour favoriser ces prospections.

L'idée de l'équipe est, après une 1ere rencontre avec le jeune, d'apprendre à le connaître par des échanges et un suivi plus individuel, pour réussir son accompagnement et trouver une orientation qui lui plaise, lui convienne et réponde à ses attentes.

Le jeune a aussi besoin de se connaître, de prendre confiance en lui et d'identifier ses potentialités ; l'animateur socio culturel a un rôle prépondérant à jouer à ce niveau là. En effet, dans un second temps, le partenariat avec les acteurs sociaux du territoire nous permettra d'orienter les jeunes vers des structures plus compétentes, en matière d'insertion professionnelle.

f) Peu de mixité interculturelle, sociale et de genre

L'équipe d'animation a pu constater lors de différentes actions mises en place sur le territoire (ou à partir d'un simple regard posé sur la cour de récréation des collèges), que les jeunes restaient très souvent en groupe de même culture, de même âge ou encore de même sexe. Ils semblent peu ouverts aux autres et préfèrent rester en compagnie de pairs qui leur ressemblent. Cette forme de « communautarisme » rassure ce public fragile et en proie à des questionnements et des doutes.

L'enjeu pour le service Enfance/Jeunesse et l'accueil de jeunes est de favoriser l'échange et la rencontre entre les cultures et les générations. Pour cela, la mise en

place de plusieurs activités sportives (le futsal), de rencontres intergénérationnelles ou encore d'activités attractives favorisent la formation de groupes hétéroclites.

g) La sexualité (de plus en plus précoce et une image faussée)

Comme pour la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, la génération d'aujourd'hui est en avance sur la sexualité. Elle aime découvrir et jouer avec les limites de l'interdit. La télévision, le développement de nouvelles technologies et de nouveaux moyens de communication, ne semblent pas étrangers à ce constat.

10.7% des garçons versus 4.2% des filles disent avoir eu des rapports sexuels avant 13 ans, ce qui reste un chiffre préoccupant.

En tant qu'animateurs, nous devons aborder ces sujets librement et sans tabou afin de pouvoir réaliser une prévention auprès du public que nous accueillons. Des règles doivent également être posées en séjour et lors des activités journées.

h) L'aspect financier

L'aspect financier est lié à la problématique d'insertion professionnelle, vue précédemment. En effet, les jeunes qui n'ont pas forcément acquis certaines capacités physiques ou intellectuelles et qui bénéficient de très peu de « bagages » ne trouvent pas de patron pour des petits « jobs » d'été (objectif : financer leur études ou encore leur vacances).

L'accompagnement du service Enfance/Jeunesse dans les projets de jeunes est très important. Et, puisque l'animation socio culturelle est notre domaine de prédilection, les animateurs mettent en place des immersions BAFA lors des vacances pour que les jeunes puissent bénéficier d'un aperçu du métier d'animateur, avant d'entrer en formation BAFA. Ce type de projet peut-être envisagé auprès d'autres corps de métiers.

D'autre part, les animateurs offrent la possibilité aux jeunes d'organiser leurs vacances, de les rendre acteurs de certaines démarches pour les préparer au monde adulte.

i) L'influence des réseaux sociaux

La génération d'aujourd'hui, appelé aussi génération Z, est très connecté à tout ce qui touche aux écrans (téléphone, tablettes, ordinateurs, consoles ...), et ne peut s'en passer. Cette génération est née avec ces nouvelles technologies et contribue pleinement à son développement ; les réseaux sociaux tels que « Facebook », « Instagram », « Twitter » permettent aux jeunes d'être constamment connecté entre eux.

Les animateurs ont identifiés des aspects positifs et négatifs sur les jeunes :

- Ils sont en contact avec leurs amis à n'importe quel moment de la journée.
- Ils sont au courant des actualités très rapidement.
- Ils l'utilisent comme un très bon outil de communication.

- Ils ont moins de contact avec le monde extérieur, discutent essentiellement à travers les écrans.
- Ils ont des difficultés à distinguer le vrai du faux.
- Ils pratiquent moins de sports, et développent moins leurs capacités physiques.

88% des adolescents sont sur les réseaux sociaux, pour 76.9% d'entre eux, ce choix est justifié par la présence d'amis sur ce même réseau.

L'équipe d'animation doit prendre en compte ce besoin des jeunes et l'utiliser, mais ne doit pas en abuser. La technologie doit être utilisée comme outil d'animation plutôt qu'en tant que loisirs.

Un cadre réglementaire est également posé pour éviter une pratique abusive du téléphone ou de l'ordinateur ; car le rôle de l'animateur est aussi d'accompagner le jeune dans sa pratique multimédia.

III. Nos intentions

RÔLE ET ATTITUDE DE L'ANIMATEUR :

Être un référent, une personne ressource,
être à l'écoute.

Responsabiliser les jeunes, développer
leur passion, leur curiosité

CAPTER TOUS LES PUBLICS DE + 14 ANS :

Garçons/Filles

Jeunes de quartiers/Jeunes de villages

Jeunes mineurs/Jeunes majeurs

A la recherche de loisirs/D'un
accompagnement

MIXER LES PUBLICS

**ORGANISER L'ACTION DE FACON
PROGRAMMEE OU SPONTANEE**

**ÊTRE VISIBLE SUR LE
TERRITOIRE**

CONNAÎTRE NOTRE PUBLIC

**CONSIDERER LE JEUNE DE
FACON GLOBALE (Loisirs +
projets perso)**

UTILISER LES PARTENAIRES :

Mission Locale, ADSEA, CMS, Collèges,
Lycées, Communes, ALSH du territoire...

UTILISER DES MOYENS ADAPTES :

Réseaux sociaux

Projets

Activités de Loisirs

Sport

IV. Précisions des objectifs pédagogiques

Valeurs éducatives choisies :

- ❖ Se préoccuper des questions de prévention et d'insertion des jeunes
- ❖ La vie de la cité appartient aux jeunes



Objectif du projet de secteur :

- ❖ Accompagner les jeunes vers la vie adulte



Objectif pédagogique :

- ❖ Permettre aux jeunes d'imaginer leur avenir à court/moyen terme (après le collège, le lycée)

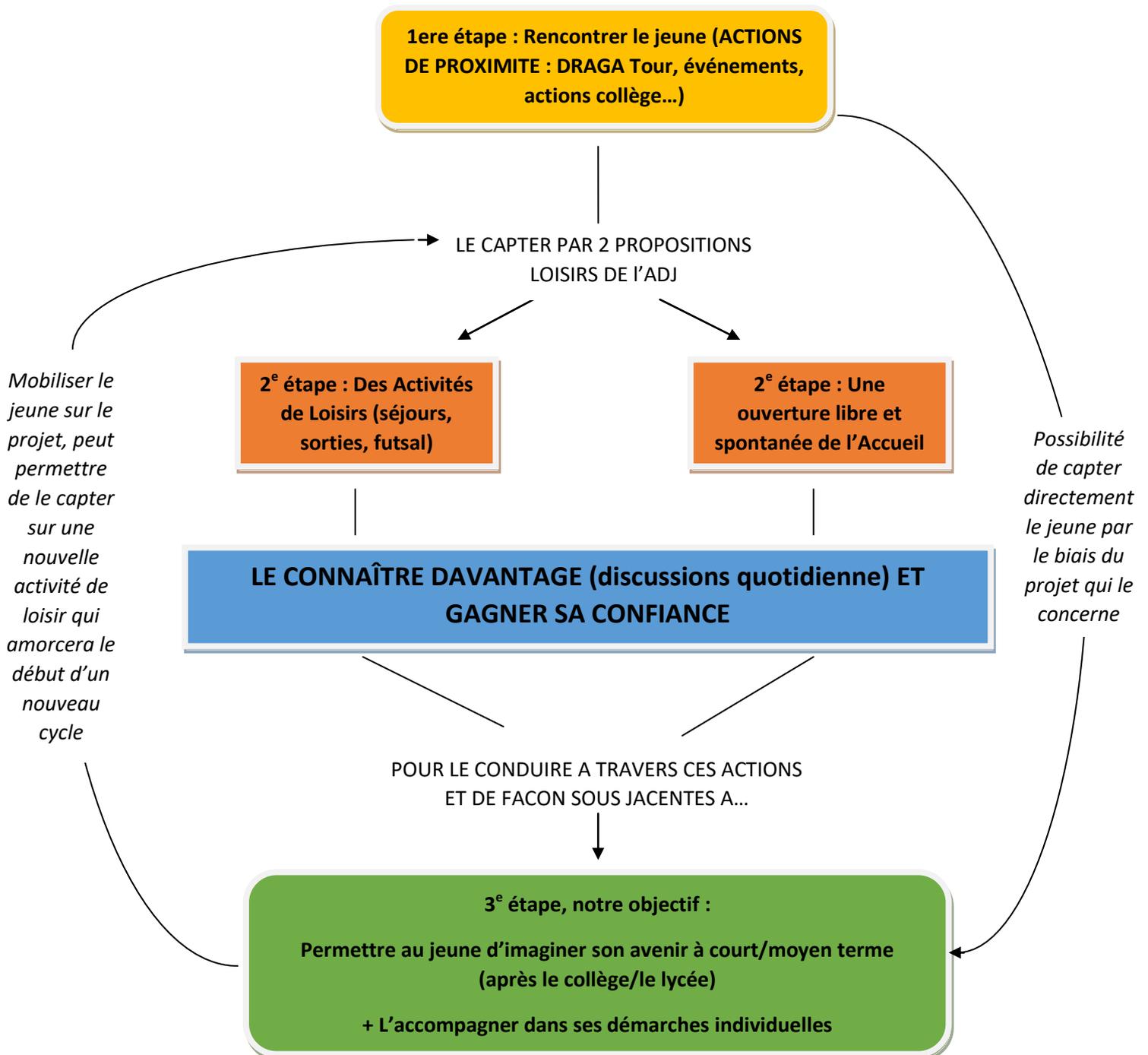


Objectifs d'animation :

- ❖ Accompagner les jeunes dans leurs orientations/recherches de stages (en lien avec leurs compétences et leurs aspirations)
 - ❖ Découvrir des métiers
- ❖ Se familiariser avec la « débrouille étudiante » (utilisation de nouveaux transports, faire à manger...)
- ❖ Elargir son champ culturel (par la visite de musées/villes, des spectacles...)

V. Méthode utilisée

1) Schéma explicatif :



2) Phase préliminaire :

La 1^{ère} étape du projet réside dans la rencontre des jeunes, l'identification des animateurs comme personne ressource. Cette étape prend du temps car le public 14-17 ans n'est pas captif ni mobilisé par les parents comme en ALSH traditionnel. C'est la raison principale qui justifie la mise en place d'un projet sur trois ans (et non sur une année comme le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs). Un délai supplémentaire doit-être accordée aux animateurs 14-17 ans pour appréhender leur public et réussir à le mobiliser.

Une fois que le public a été identifié, la phase de communication s'avère prépondérante. Le choix des canaux de diffusion est primordial. Ils doivent être en accord avec les pratiques des jeunes (les réseaux sociaux et sms sont privilégiés vis-à-vis des brochures papiers, sites internet utilisés davantage par les adultes).

La manière de communiquer a également son importance. Le jeune doit-être capté par un élément « choc » ou attractif. Exemple : une activité de Loisirs. Le jeune ne se mobilisera et n'entreprendra des démarches d'inscription, que s'il repère un intérêt personnel immédiat (un projet répondant à une préoccupation présente, une activité de détente qui provoque un enthousiasme).

Cette phase préliminaire visera donc, une mobilisation du jeune motivée notamment par le loisir (soirée, séjour, futsal, détente); car le jeune de 14-17 ans recherche, en priorité chez les animateurs, une proposition ludique. Il a identifié l'équipe enfance-jeunesse de la sorte car il est entouré aussi par d'autres ressources capables de répondre à ses problématiques personnelles.

3) Intentions pédagogiques sous-jacentes :

Pourtant, dès que le jeune est capté par l'animateur (rencontre, animation, réseau social...), les intentions pédagogiques de l'équipe prennent vie de façon sous-jacentes :

- Quotidiennement et quelque soit l'organisation et le contenu de la journée, les animateurs utiliseront 15 minutes pour échanger librement avec les jeunes (durant ces 15 minutes, toute personne présente doit impérativement stopper toute autre activité). Il s'agira durant un quart d'heure (pas plus) de faire le bilan de la journée ou de parler d'un sujet de société/d'actualité, ou d'échanger sur l'avenir des participants ou de raconter quelques blagues ou de prendre la parole librement...

Mais à travers cette proposition, qui permet déjà au jeune de s'entraîner à prendre la parole en public, qui lui donne confiance en lui, qui l'apprend à débattre, à s'intéresser... les animateurs y retireront d'autres éléments :

- Connaître mieux les jeunes
- Renforcer les liens tissés avec eux
- Evaluer la pertinence de leurs actions
- Tester/interroger les jeunes sur des constats effectués précédemment
- Être en réaction à des comportements ou discours repérés
- Effectuer des propositions qui répondent aux besoins/attentes des jeunes

Suite à ce temps de parole, un « débrief » de 5 minutes devra être réalisé entre les animateurs afin de réaliser un inventaire des échanges. Il s'agira d'établir des constats, puis de fixer de nouveaux objectifs pour construire une programmation en réaction aux jeunes et à leurs habitudes/préoccupations/envies.

Exemple 1 : Dans la discussion les jeunes racontent leur week-end (soirée, virée en mobylette...) et les risques pris sur la route... Outre la réaction durant l'échange, les animateurs programment dans un délai raccourci, une sortie motocross suivie d'une sensibilisation sécurité routière facultative (l'idée n'est

pas d'obliger ou de réprimander le jeune mais de le conduire vers une démarche responsable et autonome).

Exemple 2 : La discussion conduit les jeunes à parler de leurs professeurs, des difficultés rencontrés dans le milieu scolaire... Les animateurs, après concertation, proposent d'organiser spontanément une soirée détente au local jeunes, dans laquelle ils grefferont un temps « théâtre d'impro » pour permettre aux jeunes de jouer certaines situations de leur quotidien, expliquées précédemment.

Exemple 3 : La discussion amène les jeunes à exprimer leurs souhaits futurs (entrée en lycée, apprentissage d'un métier)... Les animateurs proposent durant l'année, une sortie visite de lycée (ou découverte d'un métier), couplée à une activité de loisirs située à proximité.

- Pour chaque animation/sortie organisée un objectif d'animation bien précis sera poursuivi. Derrière l'activité de loisirs une intention pédagogique sous-jacente sera intégrée et permettra au jeune de grandir, s'épanouir et de se projeter vers son avenir à court/moyen terme.

Il n'est pas concevable, dans notre domaine d'activité, de proposer au public, un projet sans détente, ni loisir. Une telle démarche ne serait pas en accord avec nos valeurs et notre corps de métier. Cela ne nous désengage aucunement de nos intentions éducatives que nous apposons à chaque proposition de loisir. Et pour que cette démarche soit comprise et visible par les familles, une fiche synthétique du projet sera diffusé aux parents au moment des inscriptions.

Chaque journée méritera donc une préparation minutieuse (itinéraire, découverte associée à l'activité de loisir, recherche de partenaires...) à laquelle s'ajoutera la définition de critères d'évaluation précis et mesurables.

Exemple 3 : Organisation d'une sortie canoë (le ludique) et rencontre du moniteur pour découvrir son métier. La discussion quotidienne de 15 minutes permettra ensuite de compléter l'échange avec les jeunes et d'évaluer la pertinence de cette rencontre (a infirmé, confirmé, permis d'envisager une projection vers un tel métier), voire une nécessité d'approfondissement.

Exemple 4 : Organisation d'un séjour au ski (le ludique) en gestion libre qui permet une responsabilisation des jeunes et la réalisation d'un premier pas vers l'autonomie en vue d'un départ du domicile familial (études par exemple) : Faire à manger, ranger le gîte, le nettoyer.

Exemple 5 : Organisation d'une sortie à la patinoire de Montpellier (le ludique), prise des transports en commun, recherche d'un « coin où manger » qui respecte notre budget. Une telle démarche permet au jeune d'accéder à la découverte du mode de vie urbain, ce qui lui offre une ouverture d'esprit et une prise de repères en vue d'une éventuelle future vie étudiante.

Exemple 6 : Organisation d'une sortie plage à Marseille. A la nuit tombée, les animateurs, pour prolonger la journée avec le groupe, proposent une visite nocturne du Mucem, dont profitent les jeunes pour élargir leur champ culturel et développer leur ouverture d'esprit.

Exemple 7 : Ouverture du local jeune en libre accès. Les jeunes écoutent de la musique, jouent au billard, pianotent sur leurs téléphones portables, sans contraintes (le ludique). L'animateur propose aux jeunes, si ils le souhaitent (et de façon facultative) de le rejoindre 10 minutes autour d'une table pour leur présenter une thématique en lien avec les derniers constats qu'il a pu réaliser (nécessité de prévention dans un domaine, présentation de formations BAFA...).

4) Gagner la confiance du jeune :

Un élément reste transversal à toutes ces propositions : la question de confiance. Elle peut-être gagnée par l'animateur dès la première rencontre, mais dans la majorité des cas, elle nécessite plusieurs interactions. C'est en passant par la case « loisirs/temps collectifs/bons moments passés en compagnie de... » que celle-ci aura le plus de chance d'être glanée.

Les animateurs de l'Accueil de Jeunes n'hésitent donc pas à proposer des activités dites « de consommation » ni à insister à travers leur communication sur le versant loisirs de leur action, car leur démarche pédagogique passe par ce biais. La prise en charge collective du loisir (le 14-17 ans a besoin de ses pairs et motive son activité par la présence de ses amis) est un passage obligé vers le gain de confiance. Et c'est par celle-ci que l'animateur réussira à approfondir sa relation avec le jeune pour réaliser un suivi plus individuel et un accompagnement vers le monde adulte.

5) Pourquoi l'axe loisir est-il si important ?

Le jeune de 14 à 17 ans est de plus en plus confronté à une forme de pression (réussir ses études, choix d'un stage, d'une orientation, gagner de l'argent...). Quand il se rend dans nos locaux, il éprouve le besoin de se détendre avec ses pairs. La plupart des jeunes de cet âge refuse d'ailleurs toute forme d'engagement (ne serait-ce qu'une inscription anticipée à une activité), d'implication dans un projet.

Face à ce constat, l'équipe d'animation propose de s'adapter à cette nouvelle posture et de répondre aux attentes des jeunes (volonté de l'équipe de proposer du loisir aux jeunes), tout en maintenant de façon « dissimulée » mais assumée, une démarche pédagogique et éducative à poursuivre.

Ainsi, les animateurs de l'accueil de jeunes prendront le parti durant les vacances et lors de ouvertures du local en période scolaire, de proposer un contenu orienté majoritairement autour du loisir et de la détente :

- Sorties ludiques et attractives et séjours durant les vacances scolaires
- Mise à disposition d'équipements de loisirs (billard, babyfoot, canapé, jeux vidéo, TV, espace enregistrement...) libre, durant les temps d'ouverture du local jeunes.

Ces temps seront mis à profit par les animateurs pour échanger avec les jeunes, connaître leurs problématiques, leurs envies, leurs parcours, leurs prochaines démarches (BSR, mobilité, stages, orientations, jobs d'été...). Le jeune aura davantage tendance à se

confier et à parler de son avenir dans un cadre qu'il identifiera comme sécurisant, plutôt qu'en s'y sentant forcé.

Les animations ludiques seront également l'occasion pour les jeunes de découvrir certains métiers, des aspects pratiques de la vie adulte, des pratiques culturelles... et ainsi d'utiliser le support loisir pour conduire le jeune vers une démarche d'orientation, d'emploi, d'autonomie. Elles peuvent permettre aussi de raccrocher de nouveaux adolescents à des projets existants, voire même à faire émerger de nouveaux projets à traiter hors vacances.

Et à contrario de ce qui se fait habituellement dans les ACM, c'est la période scolaire qui constituera le socle des projets individuels. La présence des animateurs dans les collèges à certaines périodes de l'année doit favoriser la passerelle entre les jeunes et l'accueil de jeunes, si ces derniers souhaitent bénéficier d'un accompagnement (individuel ou collectif) dans leurs recherches et démarches.

Nous prenons donc en compte à travers cette méthode, l'aspect contradictoire du jeune qui a besoin de se détendre mais qui est perturbé par certaines préoccupations plus personnelles. Son besoin et ses attentes (en terme de loisirs) seront satisfaites et elles lui permettront aussi de se projeter vers un autre de ses besoins (qu'il n'identifie pas comme prioritaire au moment où il se trouve sur nos actions).

Des exemples :

- Septembre : Tour des classes de 3^e des collèges du territoire (partenariat avec le collège), venue des jeunes au local pour recherche de stages en accord avec leurs attentes (entreprises déjà identifiées par les animateurs) + accompagnement des jeunes dans leurs démarches (rédaction d'un CV + lettre, rendez-vous avec l'employeur) et transport éventuel vers les stages si problème de mobilité (cf constat : pas assez de mobilité).
- Organiser des séances de révision du code de la route au local jeunes, en partenariat avec l'auto-école de la commune.
- Aider à la recherche de jobs d'été, se porter garant auprès de l'employeur, assurer le transport des jeunes (si problème de mobilité).

Un tel projet nécessite bien évidemment la mise en place d'un partenariat très fort sur le territoire (entreprises, acteurs sociaux...).

6) Résumé :

Il est bien évident que plus le jeune fréquentera régulièrement la structure, plus il aura de chances d'être accompagné par l'équipe pédagogique et de construire son avenir à l'aide des outils proposés par les animateurs. C'est pourquoi, chaque cycle enclenché (rencontre - discussion - communication - loisirs - confiance - questionnement/information/accompagnement) a pour vocation d'envisager et de préparer le début d'un nouveau cycle (loisirs - confiance - questionnement/information/accompagnement - communication - loisirs - confiance - questionnement/information/accompagnement - communication - loisirs - confiance - questionnement/information/accompagnement...), dans lequel le jeune tiendra une part active.

Si nous devons synthétiser notre démarche, nous dirions que les temps de loisirs (mercredis, vacances) sont utilisés prioritairement pour connaître individuellement les jeunes (leurs parcours, leurs envies...) et favoriser les découvertes culturelles ou professionnelles. Puis qu'une fois la confiance gagnée, le temps scolaire est lui utilisé pour accompagner le jeune individuellement dans ses projets (recherche de stage, orientation, jobs...).

VI. 4 types d'actions

Pour poursuivre les intentions et objectifs pédagogiques décrits précédemment, en utilisant la méthode réfléchie par l'équipe d'animation, 4 types d'actions sont mises en place :

1) Des animations de proximité pour rencontrer et capter le public :

Ce type d'action permet aux jeunes :

- D'échanger avec les animateurs, d'être entendu, écouté et conseillé sur les problématiques qu'ils rencontrent.
- De parler des addictions, de la sexualité, des sujets sur lesquelles ils n'ont pas l'habitude de s'exprimer.
- De bénéficier d'animations sur leurs lieux de vie (collèges, communes).

En quoi l'animation de proximité peut servir l'Accueil de jeunes ?

- Pour se faire connaître
- Pour favoriser la participation des jeunes aux activités organisées
- Pour proposer un lieu de vie (le local)
- Pour favoriser l'engagement des jeunes sur les projets que l'équipe propose
- Pour favoriser l'émergence de projets de jeunes

a) La place des animations de proximité sur le territoire DRAGA

L'un des objectifs d'une action de proximité réside dans l'identification de groupes de jeunes d'une part, et dans l'identification du service par le public, d'autre part.

Sur un territoire comme le nôtre, elle est très importante car celui-ci est vaste et ses infrastructures ne permettent pas aux jeunes de se déplacer vers les centres d'activités (certains jeunes ont également la flemme!). Contrairement aux petites communes ou aux villes (où il existe des transports en commun), il est capital que nous allions à la rencontre des jeunes afin de leur apporter informations et ressources qui leur sont difficilement accessibles (nos locaux sont éloignés des lieux de vie des jeunes). De plus, le service offert par les ACM du territoire, ne répond pas aux attentes de toute la population adolescente. Les démarches administratives et financières, l'idée d'« engagement » par une inscription, le fait de prévoir une activité à l'avance, rebutent souvent les participants. Un autre mode d'action doit donc être proposé (plus spontané) afin de permettre au service une prise en compte plus globale de la population jeune.

b) Les fondements de l'animation de proximité

- Réaliser une prévention active, auprès des jeunes

- Etre identifiés comme une ressource par les jeunes
- Connaître le public
- Répondre aux besoins d'un public non capté par l'action « entre les murs »
- Faire en sorte que certains jeunes n'aient pas le sentiment d'être délaissés
- Aller à la rencontre du public

c) Animation de proximité et Accueil de jeunes :

Contrairement à l'action Accueil jeunes, l'activité de proximité doit être spontanée (moins de procédures) car :

- Les jeunes ne sont pas toujours accompagnés par leurs parents dans les démarches d'inscription
- Les jeunes semblent parfois vouloir bénéficier d'une autre proposition que celle réglementaire d'un ACM
- Les documents administratifs à remplir semblent être un frein à la participation de certains jeunes
- Les jeunes rencontrés n'ont pas toujours accès financièrement aux activités organisées par les ACM

Il n'existe pas de hiérarchisation entre ces 2 types d'actions. L'animation de proximité n'est pas un outil au service de l'Accueil de jeunes, ou d'une autre structure. C'est une action complémentaire, qui a ses propres méthodes. ELLE N'A DONC PAS POUR FINALITE DE GUIDER L'ADO VERS UNE ACTIVITE STRUCTURANTE. ELLE PARTICIPE EN REVANCHE A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROJET ACCUEIL DE JEUNES PAR SA SPECIFICITE ET SA FACULTE A CAPTER LE PUBLIC DIFFEREMMENT.

Contrairement aux actions « dans les murs », l'animation de proximité est difficilement mesurable. Elle est une proposition complémentaire au service du projet global.

Enfin, si cette action fait partie intégrante du projet Accueil de Jeunes, car elle intervient en totale complémentarité avec la structure ACM, sa gestion n'est pas enregistrée dans les résultats quantitatifs de l'ADJ. D'ailleurs, le public visé par les animations de proximité ne s'arrête pas à 14 ans mais peut concerner les jeunes de 13, 12, voire 11-10 ans.

d) Les actions collèges

Ce ne sont pas des animations de proximité au sens premier du terme. Néanmoins, elles contribuent à rencontrer/capter un nombre important de jeunes et ainsi à être repéré par le public. Ces animations sont donc au service du projet et des objectifs portés par celui-ci et participent grandement à sa réussite (activités jeux de société, sportives).

e) Les DRAGA Tour période scolaire

Ils se déroulent de façon spontanée. Les animateurs doivent utiliser leur temps de bureau « non occupé par des urgences » ou des déplacements logistiques (distribution de brochures, essence, courses...) pour aller ponctuellement à la rencontre des jeunes, sur leurs lieux de vies (communes, skatepark, city stade, établissements scolaires), ou à la sortie des cours. Ces rencontres ne sont pas programmées. Elles s'organisent spontanément, en fonction des disponibilités, actualités, événements, besoins identifiés auprès du public. Elles doivent servir également à aller à la rencontre des partenaires pour maintenir le lien et relayer certaines informations.

f) Les DRAGA Tour période de vacances

Ces temps de liberté des jeunes, doivent être mis à profit par l'équipe d'animation, pour se déplacer sur le territoire : Aller à la rencontre des jeunes sur l'ensemble des communes de la collectivité (moins évident à réaliser en période scolaire). Il s'agit de profiter des équipements et des spécificités de chaque commune (skatepark et gymnase à St Just/St Marcel, rivière à St Martin, Local Jeunes à BSA, Local Jeunes et city stade à Viviers...) pour capter le public sur des lieux identifiés ou à partir d'une proposition utilisant ce lieu.

L'idée n'étant plus d'aller à la recherche des jeunes dans la commune, mais de partir d'une proposition adressée à ces derniers (match de foot, pétanque...) pour les rapatrier vers cette animation en circulant sur leur territoire de vie. En effet, le constat effectué par les animateurs est le suivant : S'il n'y a pas de proposition concrète et intéressante faite par l'adulte, le jeune ne perçoit pas d'intérêt à la rencontre !

g) Les événements

Cinémas de plein air, mobil'sports, boom des 6^e, matchs de foot sur écran géant... Ils font parti intégrante du projet Accueil de Jeunes. Ils sont utilisés par les animateurs pour se faire connaître, capter et rencontrer des jeunes dans un autre contexte que celui d'ACM. Ils favorisent la connaissance du service et des animateurs et ainsi une intégration du public à l'action.

Ces manifestations permettent aussi un travail en réseau/partenarial (personnel municipal, centres de loisirs associatifs...) qui est capital pour permettre une meilleure identification de l'action jeunesse et un relais sur les communes.

Outre le fait de dynamiser un territoire, les événements ont un véritable intérêt dans le cadre du projet et doivent être organisés régulièrement (au moins un par période de vacances).

Dans ces actions, le directeur doit se rendre disponible pour établir un relationnel avec le public (partenaires, familles...) se faire connaître et faire connaître l'activité de la structure.

2) Une ouverture du Local Jeunes :

- Cet espace permet aux jeunes :
 - De se retrouver pour qu'ils puissent discuter, écouter de la musique, s'amuser entre eux sans ressentir une présence envahissante de l'adulte.
 - De faire de nouvelles rencontres au sein de l'accueil jeunes.
 - De se divertir.
- Horaires d'ouvertures et périodes

Voici un tableau récapitulatif des propositions faites à partir des 1eres expériences effectuées sur la structure :

Ce qui fonctionne	Ce qui ne fonctionne pas
<ul style="list-style-type: none">➤ Ouverture durant les vacances scolaires (Automne, Hiver, Printemps et Eté)➤ Ouverture les mercredis➤ Ouverture à la journée➤ Ouverture en soirée	<ul style="list-style-type: none">➤ Ouverture sous forme de Pass durant les vacances➤ Horaires fixes de 9h à 18h➤ Ouverture le matin en libre

a) **Ouverture durant les vacances scolaires (à BSA et à Viviers) :**

- Voir les horaires d'ouverture dans le guide pratique du secteur enfance/jeunesse

Les jeunes pourront aller et venir au local jeunes aux horaires qu'ils désirent, ils devront noter leurs horaires d'arrivée et de départ sur un document mis à disposition par l'animateur.

L'idée est de fidéliser un groupe lors de nos soirées retrouvailles (lundis) et de toucher un nouveau public lors de nos sorties attractives (mardis et vendredi), pour mettre en place des activités spontanées sur le reste de la semaine (mercredis, jeudis et vendredis).

Des temps projets (mercredis matins) sont mis en places pour les jeunes en fonction de leurs envies.

L'ouverture en après-midi/soirée correspond au rythme des adolescents, il profite de la matinée pour se reposer ou pour faire d'autres activités (cf partie constats : besoin de repos).

b) **Ouverture durant la période scolaire**

- Voir les horaires d'ouverture dans le guide pratique du secteur enfance/jeunesse

L'idée est de proposer au jeune un espace ressources pour réaliser ses devoirs, prendre des renseignements, être accompagné individuellement ou se détendre au cours de sa semaine scolaire.

c) Focus sur l'ouverture du local jeunes en soirée période scolaire

Les animateurs proposent que cette ouverture soit réservée aux 14 - 17 ans. Pour l'équipe, il n'est pas concevable de mélanger les 12 - 13 ans et les 14 - 17 ans sur un même espace (recommandation jeunesse et sports). D'autre part, il n'est pas pertinent de proposer une « ouverture soirée » à un public pré adolescent, qui est censé être à son domicile familial à cette heure.

Néanmoins, si un pré adolescent âgé de moins de 14 ans (ou un parent) se présente sur l'espace lors d'une ouverture soirée, il ne sera pas renvoyé mais accueilli, renseigné puis orienté sur les temps d'inscriptions, des mercredis ou de vacances. La présence des prés adolescents sur ces temps demeure exceptionnelle (demande de renseignement) ou conditionnée à la programmation d'une animation (organisation d'une activité (tournoi de billard, jeux vidéos...)).

En ce qui concerne le contenu de ces ouvertures, elles permettront au jeune sortant du collège/lycée de se détendre, à partir de l'espace loisirs (babyfoot, billard, canapé...). Mais les animateurs proposent d'utiliser également ce temps, pour effectuer un accompagnement individuel des jeunes ou un accompagnement collectif (junior association). Ils remarquent que les adolescents sont plus aptes à aborder leurs projets personnels, le soir à la sortie du système scolaire, qu'en période de vacances/week-ends ou mercredis. Pour atteindre cet objectif, les animateurs créeront une fiche de suivi par enfant, ils proposeront un espace pour les devoirs, prendront le temps d'échanger sur les projets personnels, les stages, les études, l'avenir de chaque jeune présent (utilisation des ressources IJ). L'idée « d'aide aux devoirs », émise au départ, se transforme donc en un accompagnement individuel et global du jeune.

La tenue d'un registre de présences est impérative pour toute ouverture.

D'autre part, pour que cette ouverture n'engendre pas d'incompréhension de la part du public et garantir au maximum une lisibilité de l'action par celui-ci, il est nécessaire que les horaires d'ouverture de chaque locaux jeunes soient affichés à l'entrée des 2 espaces. Et qu'en cas de fermeture exceptionnelle sur les horaires d'ouverture (congrés de l'animateur, regroupement des publics sur un même espace) une affiche précisant les raisons de la fermeture, la date de réouverture et les coordonnées de l'animateur référent (voire la liste des enfants qui se sont déplacés avec l'animateur), doit-être positionnée de façon visible.

3) Une programmation d'activités :

Cette offre permet aux jeunes :

- De s'informer, de se documenter.
- D'être accompagné dans leurs démarches personnelles.
- D'échanger, discuter librement.
- De vivre des pratiques sportives en lien avec leur territoire.
- De découvrir de nouvelles sensations, de se dépenser.
- De faire de nouvelles rencontres.

a) Un programme d'activités distribué avant chaque période de vacances

Les activités programmées sont les activités qui figurent sur la brochure, elles permettent de répondre aux attentes de certains jeunes habitués (en termes de loisirs) et de capter un nouveau public qui ne fréquente pas encore le secteur (capté par l'attractivité de certaines activités).

Dans la programmation, l'équipe d'animation varie entre les activités dites « phare » et de nouvelles animations, afin de donner une dynamique de renouvellement perpétuel.

Une à deux animations sont planifiées en moyenne par semaine de vacances.

b) Le Futsal

L'activité futsal est organisée par l'animateur Helal Ben Messaoud sur tous les mercredis de la période scolaire :

Voir les horaires dans le guide pratique du secteur enfance/jeunesse

L'idée est de proposer une activité sportive très prisée des jeunes et par ricochet de proposer un accompagnement individuel de ce public, issu majoritairement des quartiers de BSA et Viviers.

Cette activité est intégrée depuis septembre 2017 au projet ADJ car elle contribue pleinement à faire vivre le local et les projets.

c) Des animations Spontanées

Les actions Spontanées sont mises en place par les animateurs avec la collaboration des jeunes. L'idée étant de rendre les adolescents acteurs de leurs temps libres pour qu'ils fassent des propositions d'activités qui leur correspondent et répondent à leurs besoins.

Ces actions spontanées permettent de proposer un contenu supplémentaire et différent de celui diffusé par brochure (soirées à thèmes, sortie journée, ...), en laissant le choix aux jeunes d'organiser, en groupe ou seul, la programmation des journées. Il est impératif que les animateurs accompagnent les jeunes dans ces démarches.

L'organisation du secteur, doit permettre aux animateurs de saisir les opportunités. Puisque l'action est spontanée, elle peut permettre d'organiser des sorties (spectacles, concerts, visites, jeux) dans un délai raccourci (impliquant une réponse rapide et un minimum de démarche à effectuer par le jeune) et ainsi venir en complémentarité de l'action programmée. Les animateurs doivent-êtré réactifs et en mesure de s'adapter à la demande des jeunes ou à un événement.

Un tarif unique de 10€ a été voté par le conseil communautaire pour faciliter également les démarches d'inscription, dans la mise en place d'animations spontanées.

4) La mise à disposition d'un espace d'accompagnement de projet :

Cet espace permet aux jeunes :

De se documenter, de s'informer, d'être prévenu des risques et dangers de la vie.

D'être accompagné dans leurs projets.

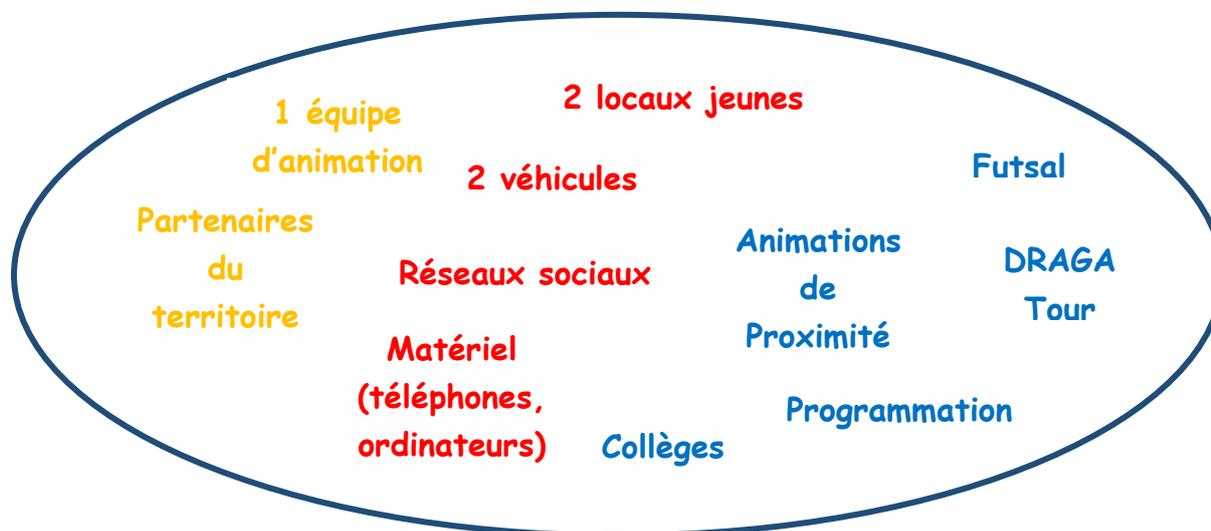


5) Cadre légal :

Nous définirons le cadre légal de l'animation local jeunes, de la façon suivante : Toute animation organisée durant les vacances scolaires, week-ends ou mercredis, pour laquelle une inscription (spontanée ou programmée), une adhésion à la structure (un paiement journée dans certains cas) et un dossier EJ complet est requis pour chaque participant. Si l'ensemble de ces conditions ne sont pas remplies, l'animation sera déclarée comme une animation de proximité.

VII. Les moyens

Voici la liste des moyens dont dispose le secteur Enfance/Jeunesse pour accueillir les jeunes et développer nos actions :



Moyens matériels

Moyens en termes d'actions

Moyens Humains

1) Éléments à prendre en compte :

a) Utilisation des réseaux sociaux

La présence d'ordinateurs portables dans nos locaux, attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tous comportements à risque ou nuisible, l'animateur devra accompagner les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité !

Ainsi lorsqu'un adolescent « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile.

Aujourd'hui, l'animation jeunesse passe par un contact via les réseaux sociaux/les sms. Pour capter le jeune, l'informer, l'animer (possibilité d'organiser des concours, quizz...), l'animateur n'a pas besoin d'être en vis-à-vis avec son public. Par le biais d'un téléphone ou d'un ordinateur, son intervention peut s'avérer tout aussi pertinente.

Le fait d'être connecté, reste même le moyen le plus sûr pour agir spontanément avec le public. Ainsi, dès qu'un animateur se retrouve en situation de proximité (ouverture du local jeunes, déplacement sur une commune...), il sera chargé de partager son action avec les jeunes, de façon immédiate et automatique, en ciblant le public visé selon son lieu d'activité.

D'autre part, Nicolas Coppin (responsable du projet Enfance Jeunesse) et Billy Pagès (directeur de l'accueil de Jeunes) sont engagés depuis 2017, dans le dispositif

Promeneur du Net, ceci démontre une volonté réelle du service, d'investir ces espaces de rencontres et d'échanges, privilégié par les jeunes, pour y faire de l'information, de la prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes (cf constats : l'aspect social). Permanences numériques : En période scolaire, le mercredi et vendredi de 17h à 19H. En période de vacances, le mercredi de 10h à 12h.

C'est pourquoi des groupes facebook ont été créés (selon le lieu de résidence des ados) ainsi qu'un compte instagram et snapchat. Ils permettront aux animateurs d'avertir « en direct » les jeunes, de leur venue sur la commune, de la mise en place d'une animation à proximité ou d'informations concernant leur bassin de vie.

D'un point de vue pratique :

- En activité, les photos/vidéos sont partagées sur la page facebook du secteur jeunesse, instagram et snapchat (communication).
- Les groupes facebook permettent de prévenir les jeunes de la mise en place de DRAGA Tour ou d'actions sur leurs communes (information).
- Les profils facebook des animateurs sont utilisés pour annoncer la programmation d'activités (communication).
- La page Facebook Informations Jeunesse DRAGA permet de relayer toutes les informations pratiques susceptibles d'intéresser les jeunes (information).
- Les animateurs se rendent disponibles via messenger pour échanger avec les jeunes, répondre à leurs questions (information).
- L'application snapchat permet même aujourd'hui de repérer les jeunes (qui l'autorisent) sur une carte interactive. Ce moyen technique s'avère très utile dans la mise en place des DRAGA Tour (repérage).

Aujourd'hui, l'objectif est encore de « grossir » la liste des contacts facebook/instagram et snapchat, afin de garantir aux animateurs un potentiel de jeunes à capter, lors de chacun de leur déplacement (éviter d'organiser un DRAGA Tour qui ne permette la rencontre d'aucun jeune !). Pour cela, la liste des adolescents inscrits aux activités collège, doit-être utilisée.

En bref, en plus de réaliser une veille du public (2 agents sont Promeneurs du net), ces différents canaux de diffusion permettent de capter un nombre conséquent de jeunes, car chacun d'entre eux utilise un support préférentiel.

b) L'information jeunesse

Depuis plusieurs années, le pôle enfance/jeunesse DRAGA bénéficie d'un PIJ qui a été tantôt actif ou mis en sommeil, selon la présence ou non d'un animateur dédié à sa gestion. La formation dispensée, (par le CRIJ, courant 2017) aux animateurs jeunesse de la collectivité, a permis de ré envisager le projet et d'inclure les intentions, les méthodes, les démarches et les fondements d'un Point Information Jeunesse au projet Accueil de Jeunes.

Ainsi, le document ci-contre mêle aujourd'hui les projets Proximité, Information Jeunesse et Accueil de Jeunes, tous devenus obsolètes.

La volonté du responsable de projet EJ et du directeur de l'accueil est de ne pas distinguer les 3 projets car ils sont étroitement liés et imbriqués et poursuivent des objectifs similaires. L'action de proximité, celle entre les murs et les ressources Infos Jeunes sont complémentaires pour réussir une prise en charge globale du jeune de plus de 14 ans.

La convention PIJ, qui garanti le maintien du label devrait être résignée avant le début d'année 2018. Elle mettra en avant les particularités de notre projet :

Depuis le départ de notre animatrice du Point Information Jeunesse, la mission d'information aux ados/adultes a été répartie auprès de tous les animateurs jeunesse, même si la référence de cette action est assurée par le directeur de l'Accueil de Jeunes.

Par les actions qu'ils mettent en place mais aussi à l'aide des ressources dont bénéficie le service, les animateurs doivent être en mesure d'informer/renseigner le public qui se rend dans nos locaux ou sur nos actions. Les animateurs auront la responsabilité d'aller à la rencontre de ce public qui peut-être en situation d'attente (inscriptions, rendez-vous à la mission locale), à l'intérieur du pôle PE/E/J.

Les 3 fondamentaux de l'information jeunesse (être visible, être accueillant et répondre aux questions), font partie intégrante du métier d'animateur socio éducatif. Celui-ci doit avant tout dialoguer et prendre le temps d'écouter et d'échanger avec le jeune, avant de lui apporter une ressource (2^e étape de la rencontre).

D'après un travail effectué avec l'équipe : Les animateurs jeunesse se sont rendu compte qu'ils remplissaient régulièrement les missions d'Information Jeunesse de façon involontaires, à travers les actions qu'ils menaient. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils... Ils souhaitent poursuivre cette démarche en tentant d'intégrer ces notions de façon plus évidentes et volontaires, lors de la construction de leurs animations (voir parties précédentes du projet).

Pour que ces missions d'Informations Jeunesse soient traitées de façon efficace par l'équipe d'animation, il s'agira de renforcer certains partenariats : avec la mission locale, les collèges, le CMS, l'ADSEA... Puisque les animateurs ne sont pas des spécialistes, ils doivent être en mesure d'être un relais pour les jeunes (identifiés comme une ressource) pour les orienter vers les structures compétentes.

En d'autres termes, la notion d'Information Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation, etc... En revanche, il peut-être la 1^{ere} interface avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches.

Pour conclure, l'Information Jeunesse a évolué. Si était transmise de façon descendante auparavant (une personne qui bénéficie des connaissances les transmet à plusieurs personnes), elle se diffuse de façon complètement différente aujourd'hui : en réseau et à l'aide d'outils novateurs et ludiques. L'information jeunesse ne passe plus par de la distribution de ressources mais par une rencontre, un gain de confiance et un accompagnement du jeune (identification et reconnaissance de ses compétences, aide à la démarche). C'est la raison pour laquelle, l'équipe pédagogique souhaite utiliser ses

pratiques en y greffant un indicateur IJ qui permettra de vérifier la pertinence de nos actions.

Permanences Information Jeunesse : En période scolaire, le mercredi et vendredi de 17h à 19h. En période de vacances, le mercredi de 10h à 12h.

c) Passerelle 12-14 ans / 14-17 ans

Il est important de préparer les jeunes de 14 ans à un accueil sous une forme plus libre. C'est pourquoi des actions communes (séjours etc...) et un travail en concertation entre les animateurs référents de ces tranches d'âges, sont réalisés régulièrement.

d) La pratique des activités physiques et sportives comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte 3 animateurs qualifiés (BPJEPS, DEUST STAPS et ETAPS). Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe d'animation utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs pédagogiques. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

e) L'accueil de jeunes porteurs de handicap

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap.

En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05.

De plus, nous faisons en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière suivante :

- Prise de contact téléphonique avec les parents
- Prise de rendez-vous avec les parents et leur enfant.
- Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son acceptation.
- Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par le collectif des directeurs sud Ardèche, en septembre 2017, a également permis aux animateurs d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnements qu'ils pouvaient avoir.

f) Implication des familles

Force est de constater que les relations entre parents et animateurs se limitent bien souvent aux démarches administratives. Le service enfance jeunesse organise des réunions de présentation des séjours ludiques, et sans nul doute, certains parents

répondent systématiquement présents. Mais l'idée est d'impliquer les parents plus régulièrement, pour prendre en compte leurs problématiques, inquiétudes ou plus largement leurs regards sur leurs enfants. Il est évident que le travail sur la parentalité est global et transversal à nos actions de loisirs, mais désormais, nous souhaitons véritablement travailler sur la relation avec les parents et leur accueil dans notre service à partir du projet établi par la direction du pôle.

Pour réussir à atteindre cet objectif, le directeur de l'Accueil de Jeunes se rendra disponible pour tous les temps de permanences d'inscriptions et il se libérera de toutes tâches logistiques lors des temps d'accueil de début et fin de journées ou lors de la mise en place d'événements.

2) Moyens humains :

a) L'équipe référente

Voir le guide pratique du secteur enfance/jeunesse

2 agents du service (Billy Pagès, directeur de l'accueil de jeunes et Helal Ben Messaoud, animateur) sont dédiés à presque 100% de leur temps, à l'animation du projet accueil de jeunes.

Leurs profils et leurs compétences sont tout à fait adaptés aux besoins et attentes des adolescents de 14 à 17 ans. C'est pour cette raison qu'ils ont été positionnés sur cette tranche d'âge et qu'un minimum de rotation entre animateurs est instauré sur cette partie là du projet 3-17 ans.

De plus, il est important pour les jeunes d'identifier des référents en qui ils ont confiance (sécurité) et avec qui ils pourront se confier.

La venue et l'implication d'un jeune de 14-17 ans est en grande partie liée à la relation de confiance qu'il aura instauré avec l'animateur, c'est pourquoi celui-ci doit-être en interaction régulière avec le jeune pour réussir son accompagnement vers le monde adulte (cf constats : l'aspect affectif).

b) L'équipe ponctuelle

Karim AOUADY : Animateur référent 9-17 ans

Raphaël CONSTANTIN : Directeur de l'ACM 3 - 17 ans

Alexandre MELON : Animateur référent 9-14 ans

Animateurs saisonniers recrutés durant les vacances

c) Le rôle de l'animateur

Pour répondre aux problématiques et favoriser l'intégration des jeunes dans la vie active, nous devons être capables d'adapter notre posture aux différents aspects de leurs caractéristiques.

Notre rôle d'animateur est :

- D'être dans notre posture d'adulte référent, de personne ressource et de confiance (l'adolescent n'est pas un copain), d'être juste et droit avec eux.
- D'être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- D'établir des règles très précises, des règles non négociables et des règles négociables (favoriser les négociations).
- De responsabiliser les jeunes, de leur faire confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- De rester toujours attentif et à l'écoute, de leur faire sentir qu'ils sont reconnus et compris, de les conseiller, les accompagner, les orienter.
- De mettre en place des temps de parole pour favoriser l'échange entre eux, de mener des débats sur l'actualité ou autre, d'être ouvert d'esprit.
- De prévenir, d'informer sur les conduites à risque, ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt les encourager à repousser leurs limites.
- De rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres : religieux, sexuel, moral,... (Parler de la sexualité, de la religion, de la politique, mais pas de sa vie intimes ou convictions personnels.)
- D'être attentif aux couples qui se forment. Les passages à l'acte sexuel peuvent entraîner de lourdes conséquences.
- De faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques.
- De permettre l'intégration de chacun.
- D'accompagner, faire avec mais surtout ne pas faire à la place de... Nous ne devons pas apporter une réponse clef en main au jeune mais l'aider dans le processus de résolution de problèmes et de construction de projet.

d) Les partenaires

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, CG...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont également régulièrement sollicitées pour organiser des projets conjoints, ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Afin de communiquer plus facilement auprès des jeunes, nous tentons de cibler des personnes relais sur chaque commune. Ces personnes peuvent être un gardien de gymnase, un commerçant, un parent, un élu... Ils nous font part de leur regard sur la vie des jeunes dans leurs communes respectives : problématiques, lieux de vie, activités, potentialités... Ces relais sont souvent identifiés à partir des événements organisés en partenariat.

Des groupes de veille (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques, rester à jour de ses habitus, etc... Ils doivent permettre aux animateurs de proximité de devenir un relais plus efficace des structures compétentes, auprès des jeunes.

Enfin les partenariats réalisés avec certaines associations (Tube'à essai...) offrent aux animateurs de nouveaux outils et une autre vision du public, qu'ils peuvent expérimenter en animation locale de proximité.

3) Moyens matériels :

Un créneau au gymnase de Bourg Saint Andéol nous est attribué le mardi de 20h à 22h Il permet d'organiser une animation futsal ponctuelle.

Un créneau au gymnase de Viviers nous est attribué le mercredi de 13h30 à 15h30.

Les locaux jeunes de BSA et Viviers sont les points de départs de toute action.

Outre ces locaux, le skatepark de St Just/St Marcel et le city stade de Viviers, sont utilisés dans le cadre de nos animations.

D'autres moyens : Sono portable, matériel sportif, matériel numérique, documentation IJ, matériel de camping, minibus...

VIII. Evaluation

Le projet a une durée de vie de 3 ans. Il sera néanmoins évalué chaque année afin de moduler les objectifs, les critères d'évaluation et définir de nouvelles orientations, en fonction des résultats de l'année écoulée et des constats supplémentaires repérés.

Afin d'évaluer les objectifs pédagogiques, il est intéressant de croiser plusieurs systèmes :

- **Evaluation de l'équipe d'animation** : Par le biais de concertations régulières et de bilans écrits évaluant les objectifs d'animation.
- **Quantitatif** : Le nombre de participants à chaque activité et à chaque proposition, est un bon indicateur de l'intérêt que les jeunes portent à notre projet. Préciser le sexe, l'âge et le lieu de résidence.
- **Qualitatif** : Les objectifs fixés par le projet d'animation sont ils atteints ? Critères :
 - 2 transports urbains ou en commun (vélib, bus, train, tram, métro) sont utilisés chaque année
 - 5 rencontres métiers sont organisées chaque année
 - 5 activités culturelles sont organisées chaque année
 - Suite aux échanges quotidiens organisés avec les jeunes, une action de prévention est organisée chaque année
 - En moyenne, l'action projet organisée, a permis l'élargissement des connaissances (transport, métier, ville...) d'au moins un jeune
 - Au moins 10 projets de jeunes ont été accompagnés durant l'année
- **Bilan de l'équipe éducative** : A la fin de l'année scolaire, nous pourrons dresser un bilan global de l'atteinte des objectifs pédagogiques, en regroupant ces différents systèmes d'évaluation.